

Broderie

RNCP800 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BMA — Brevet des métiers d'art
Code(s) NSF	241v
Formacode(s)	45531, 21742, 21680
Code(s) ROME	B1804
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	06/03/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Quels que soient les procédés de réalisation (broderie à la main, sur machine guidée à la main ou sur machine automatisée), le titulaire du BMA de la broderie est un technicien praticien qualifié, capable de créer ou d'adapter un modèle dans le respect de l'esthétique, de la qualité et des techniques spécifiques à l'art de la broderie. Il analyse le projet à partir des différents documents du cahier des charges (dessins, fiches de fabrication...), la faisabilité esthétique, technique, les délais, les coûts et élabore la fiche de travail résultant du cahier des charges.

Il définit la réalisation sur le plan esthétique et technique (définit les fonctions du produit, propose et compare plusieurs solutions, établit ou rédige tous les documents nécessaires à la visualisation de l'ouvrage et à sa réalisation. Il détermine les exigences de qualité (esthétique, historique et technique, des matières premières, des métiers, des machines, des outils et de l'outillage) et le respect des règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité.

Il participe à l'élaboration du processus de réalisation : organise son travail, sélectionne les matières d'oeuvre et détermine les moyens à utiliser (ordonnancement de la fabrication, postes de travail, machines...), les temps et les coûts.

Il prévoit l'approvisionnement des postes de travail, leur agencement et les opérations de maintenance.

Il contrôle le montage et le réglage des métiers, des machines, des outillages.

Il conduit les opérations de réalisation : dirige la fabrication, réalise manuellement ou automatiquement tous les travaux sur matériaux et matières de natures différentes.

Il assure la qualité esthétique et technique de la réalisation en respectant les délais et les coûts.

Il applique et fait appliquer les consignes de sécurité.

Il exécute les opérations de maintenance : assure ou fait assurer les opérations de maintenance de niveau 1 et 2, contrôle périodiquement l'état des matériels, des outillages et des matériaux et surveille leur utilisation et leur stockage, localise les organes à entretenir et les dysfonctionnements, veille à la remise en état des postes de travail, en cours et à la fin de la réalisation.

Il vérifie la conformité de la réalisation au cahier des charges : assure les contrôles de qualité à chacune des étapes en cours et en fin de réalisation, contrôle les métrages, les dimensions, les couleurs, effectue les modifications éventuelles.

Il vérifie la qualité des finitions : dirige et contrôle les réparations et les finitions.

Il dialogue avec les différents partenaires et coordonne le travail d'une équipe à laquelle il transmet des savoirs et des

savoir-faire.

Enfin il remplit et archive les documents de suivi et de gestion.

Il doit, en outre, pouvoir contribuer à la modernisation des équipements et des procédures liées à l'introduction des outils informatisés, tenir compte des contraintes économiques et de celles liées à la qualité et à la productivité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Quels que soient les procédés de réalisation (broderie à la main, sur machine guidée à la main ou sur machine automatisée), le titulaire du BMA de la broderie est un technicien praticien qualifié, capable de créer ou d'adapter un modèle dans le respect de l'esthétique, de la qualité et des techniques spécifiques à l'art de la broderie. Il analyse le projet à partir des différents documents du cahier des charges (dessins, fiches de fabrication...), la faisabilité esthétique, technique, les délais, les coûts et élabore la fiche de travail résultant du cahier des charges.

Il définit la réalisation sur le plan esthétique et technique (définit les fonctions du produit, propose et compare plusieurs solutions, établit ou rédige tous les documents nécessaires à la visualisation de l'ouvrage et à sa réalisation. Il détermine les exigences de qualité (esthétique, historique et technique, des matières premières, des métiers, des machines, des outils et de l'outillage) et le respect des règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité.

Il participe à l'élaboration du processus de réalisation : organise son travail, sélectionne les matières d'oeuvre et détermine les moyens à utiliser (ordonnancement de la fabrication, postes de travail, machines...), les temps et les coûts.

Il prévoit l'approvisionnement des postes de travail, leur agencement et les opérations de maintenance.

Il contrôle le montage et le réglage des métiers, des machines, des outillages.

Il conduit les opérations de réalisation : dirige la fabrication, réalise manuellement ou automatiquement tous les travaux sur matériaux et matières de natures différentes.

Il assure la qualité esthétique et technique de la réalisation en respectant les délais et les coûts.

Il applique et fait appliquer les consignes de sécurité.

Il exécute les opérations de maintenance : assure ou fait assurer les opérations de maintenance de niveau 1 et 2, contrôle périodiquement l'état des matériels, des outillages et des matériaux et surveille leur utilisation et leur stockage, localise les organes à entretenir et les dysfonctionnements, veille à la remise en état des postes de travail, en cours et à la fin de la réalisation.

Il vérifie la conformité de la réalisation au cahier des charges : assure les contrôles de qualité à chacune des étapes en cours et en fin de réalisation, contrôle les métrages, les dimensions, les couleurs, effectue les modifications éventuelles.

Il vérifie la qualité des finitions : dirige et contrôle les réparations et les finitions.

Il dialogue avec les différents partenaires et coordonne le travail d'une équipe à laquelle il transmet des savoirs et des savoir-faire.

Enfin il remplit et archive les documents de suivi et de gestion.

Il doit, en outre, pouvoir contribuer à la modernisation des équipements et des procédures liées à l'introduction des outils informatisés, tenir compte des contraintes économiques et de celles liées à la qualité et à la productivité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises de haute couture, de prêt à porter, d'ameublement, de réalisation de costumes de scène...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024) Élevée (4/5)

Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 500 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en matériaux souples (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	F0X33 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 218
Jugés difficiles à recruter	56 %
Emplois saisonniers	14 %
Familles professionnelles (FAP)	F0X33 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un inspecteur de l'éducation nationale, est composé à parité : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;

- de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 898 €
Selon la branche	9 898 € – 9 948 €
Prise en charge	Branches concernées
9 898 €	Valeur par défaut · 212 branches
9 948 €	CPNEF textile

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	06/03/2024
--	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38714

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.cndp.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/800/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	5 000 €
Coût moyen par dossier	5 000 €
Durée moyenne	1220 h
Période	09/2021
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.